



Limite de candidature	01-12-2026
Mise à jour Service	22-10-2026
Localisation	DIRECTION DES TERRITOIRES ET DE L'ACTION SOCIALE > M...
Contrat	PAYS D'ARLES
Statut	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Fonction	-
Date de fin	Adjoint Social Prevention Sociale (h/f)
Filière	01-12-2026
Catégorie	Administrative
Cadre d'emploi	A
Grade	Attachés territoriaux
	Attache, Attache Hors Classe, Attache Principal

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous l'autorité hiérarchique directe du Directeur de la MDS dont il est l'adjoint pour la Mission prévention sociale, il doit :

- Etre l'expert des missions spécifiques Prévention Sociale et responsable technique des équipes opérationnelles
- Etre garant de la mise en œuvre des politiques de prévention sociale sur le territoire
- Participer à la définition des politiques à mettre en œuvre sur le territoire

Et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention

ACTIVITES :

- Animer la transversalité entre agents autour de l'accueil et de l'accompagnement des personnes et des familles (hors problème de santé ou enfance en danger)
- Développer des partenariats avec les acteurs sur le territoire
- Encadrer au plan technique les travailleurs sociaux de l'équipe prévention sociale dans les domaines suivants :
 - o de l'accès au droit et des dispositifs de lutte contre les exclusions
 - o de l'accompagnement social des personnes au titre de l'insertion sociale
 - o de la prévention de l'expulsion domiciliaire
 - o de la protection des majeurs

L'adjoint social « Prévention Sociale » et l'adjoint social « Enfance-Famille » sont garants de la continuité de service et sont amenés à se remplacer mutuellement en cas d'absence au titre de l'encadrement technique des professionnels.

Profil recherché

- bonnes connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du département dans le domaine de l'action sociale
- organisation, rigueur, méthode et sens des responsabilités
- qualités relationnelles
- connaissance des textes législatifs et réglementaires spécifiques
- capacité managériale
- capacité d'analyse et de synthèse
- aptitude au travail d'équipe et à l'animation

👉 **DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :**

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement accessible et adapté aux besoins de

chacun.

Tickets restaurant (11 euros)

Participation Mutuelle et/ou Prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.